



**LEGENDE**

-  A5 : Canalisations d'eau et d'assainissement.  
Servitudes pour la pose des canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement
-  AC1 : Servitudes de protection des monuments historiques (site classé)
-  AC1 : Servitudes de protection des monuments historiques (site inscrit)
-  AC2 : Servitudes de protection des sites et monuments naturels
-  EL9 : Servitudes de passage de piétons le long du littoral
-  PT2 : Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques, concernant la protection contre les obstacles, des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat

**APPROBATION**

Vu pour être annexé à la Délibération du Conseil Municipal du :

SOUS-PREFECTURE  
REQUÊLE  
17 MARS 2011  
DE CHERBOURG

du : 02 MARS 2011

Le Maire *Brigitte DENANGE*



**SAINT-MARCOUF  
-DE -L'ISLE**  
MANCHE

PLAN LOCAL D'URBANISME

Agence B2  
Pascal MICHEL, architecte DPLG-urbaniste DESS  
11 03 quartier des Brèles-Portes BP 91  
14203 HEROUVILLE-ST-CLAIR cedex  
tél 02 31 95 55 32 / fax 02 31 49 97 78

3.1 / PLAN DES SERVITUDES  
éch. 1/7500